

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 24 juin 2021

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 13 - Conseillers votants : 14

**L'an deux mille vingt et un le VINGT QUATRE JUIN**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 18 juin 2021.

**Présents**: Mesdames et Messieurs BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, BACH Yves, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, ANDRIEU Francis, CONTE Benoît, LÉVEILLÉ Juliette, CAMBOU Michel, WARGNY Christophe, GOMEZ Hélène et RENARD Serge.

**Absents excusés** : Yves BACH (procuration à Michel CAMBOU)

**Absents non excusés** : Christophe WARGNY

**Secrétaire de séance** : Isabelle ESCUDIER

Le retour à la semaine de 4 jours entraîne les modifications des postes ci-après

**Création d'un poste permanent d'Adjoint d'Animation** d'une durée hebdomadaire de 28h56mn annualisées faisant fonction d'ATSEM, garderie et pause méridienne à la cantine et sous-direction du périscolaire.

**Suppression d'un poste d'Adjoint d'Animation** concernant Séance du 24 juin 2021 essentiellement les temps d'activités périscolaires et d'accompagnement du ramassage scolaire. Cette dernière fonction est reportée sur un poste d'adjoint technique.

**Modification du poste d'Adjoint Technique à la cantine** sur lequel on rajoute

Pour le compte de la commune : le ramassage scolaire, l'entretien des locaux, l'accueil à la piscine et l'ajout du 2ème service à la cantine

Pour le compte de la CCPLL : mise à disposition 213 h pour le centre de loisirs des mercredis et des petites vacances. Le poste passe ainsi à 29h24 mn hebdomadaire.

**Modification d'un poste d'Adjoint Technique** : l'ajout d'heures d'entretien nécessaires à la bibliothèque, la salle culturelle, la halle sportive et la prise en compte de l'agrandissement de l'école ont permis de passer ce poste à 31h25 mn hebdomadaire annualisées, soit moins de 10%.

**Modification d'un poste d'Adjoint d'Animation** faisant fonction de direction et d'animation sur les temps de pause méridienne. Ce poste passe à 10h05 mn hebdomadaire annualisées, soit moins de 10%.

**Création d'un poste non permanent d'Adjoint d'Animation pour accroissement temporaire d'activité** sur un poste d'ATSEM, garderie, pause méridienne cantine et récréation pour une durée hebdomadaire de 28h38mn annualisées.

**Création d'un poste non permanent d'Adjoint du Patrimoine pour accroissement temporaire d'activité** à la bibliothèque pour une durée hebdomadaire de 19h annualisées.

**Création d'un poste non permanent d'Adjoint Technique pour accroissement temporaire d'activité** pour pallier le surplus de travaux d'entretien des locaux dû à la crise sanitaire. Ce contrat se terminera le 09 décembre 2021.

**Délégation du conseil municipal au maire** en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, sachant qu'il en sera rendu compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

**Procédure interne pour les commandes hors marchés publics** Délégations pour engager des dépenses dans le cadre du budget

- au Maire pour des achats pouvant aller jusqu'à 2 000 € HT inclus,

- au Maire et à ses adjoints pour des achats allant de 2 001 € HT à 5 000 € HT sur la base de deux devis demandés,

- conseil municipal pour les dépenses de 5 001 € HT à 40 000 € HT, après publicité sur le panneau d'affichage de la mairie et sur la base de trois devis minimum demandés.

**Membres de la commission communale d'Appel d'Offres**

Président Le Maire Jean-Claude VIALETTE

Titulaires Yves BACH, Benoît CONTE et Arnaud NOUVIALE

Suppléants Juliette LÉVEILLÉ, Francis ANDRIEU et Anthony SINGLANDE

**Membres de la commission des calamités agricoles** Michel ORTALO-MAGNÉ en qualité de représentant de la municipalité.

**Correspondant défense** Christophe WARGNY.

**Délégués à l'école privée Saint Joseph** Aurélie RIGAL titulaire et Serge RENARD suppléant.

**Délégué auprès du Comité National d'Action Sociale** Yves BACH.

**Délégués au Parc naturel régional des Causses du Quercy** Michel ORTALO-MAGNÉ titulaire et Aurélie RIGAL suppléante.

**Référent environnement pour le SYDED** Benoît CONTE.

**Délégués à la Fédération départementale d'énergies du Lot** Arnaud NOUVIALE titulaire et Jean-Luc BOUCHARD suppléant.

**Représentants au SDAIL** Arnaud NOUVIALE titulaire et Jean-Luc BOUCHARD suppléant.

**Référent Ambroisie et Moustique Tigre** Jean-Luc BOUCHARD.

**Création d'une commission des finances**

Président Le Maire Jean-Claude VIALETTE

Membres Jean-Luc BOUCHARD, Michel ORTALO-MAGNÉ et Benoît CONTE

**Voyage scolaire collège Sainte Thérèse :** Une aide de 50 € va être versée au bénéfice de la famille conformément à l'accord conclu avec les maires parties prenantes dans la vie scolaire de la commune.

La séance est levée à 21h30.

Fait à Limogne en Quercy, le 01 juillet 2021

**Le Maire, Jean-Claude VIALETTE,**